

Votation populaire du 17 juin 2012:

Acceptez-vous la modification de la LAMal votée le 30.09.2011 par le Parlement sur les Réseaux de soins intégrés (Managed Care)

Nous votons : NON

Pourquoi ?

- Parce que **je veux pouvoir choisir moi-même et librement les soignants** à qui je confie ma santé (Mes médecins : Mon Généraliste et Mes Spécialistes ! Mon Physiothérapeute ! Mon Pharmacien !)
- Parce que **je veux pouvoir choisir moi-même et librement Mes établissements de soins !**
- Parce que je suis opposé à ce que des considérations financières influencent si fortement mon traitement !
- Parce que **l'introduction du Managed Care** dans d'autres pays n'a montré **aucune amélioration de la qualité !**
- Parce que **l'introduction du Managed Care** dans d'autres pays n'a montré **aucune économie sur les coûts de la santé !**
- Parce que **je suis opposé** à un rationnement des soins et **à une médecine à deux vitesses !**
- Parce que **cette révision est anti-sociale** puisqu'elle charge très fortement les familles par **l'augmentation de la quote-part !**
- Parce que je suis opposé à toute discrimination des patients souffrant de maladies chroniques !
- Parce que je refuse de signer un contrat nébuleux m'engageant pour 3 ans dans un réseau !
- Parce que **les réseaux de soins existent déjà** et que, par conséquent, cette révision de la loi est inutile !